

Vous vivez une situation familiale conflictuelle en lien avec l'entrée en dépendance ?

La médiation familiale pour les personnes âgées et leurs aidants peut vous aider.



Pourquoi l'association CLIC et ses partenaires s'engagent sur ce projet de médiation ?

Les conflits intra familiaux sont nombreux dans un contexte de vieillissement :

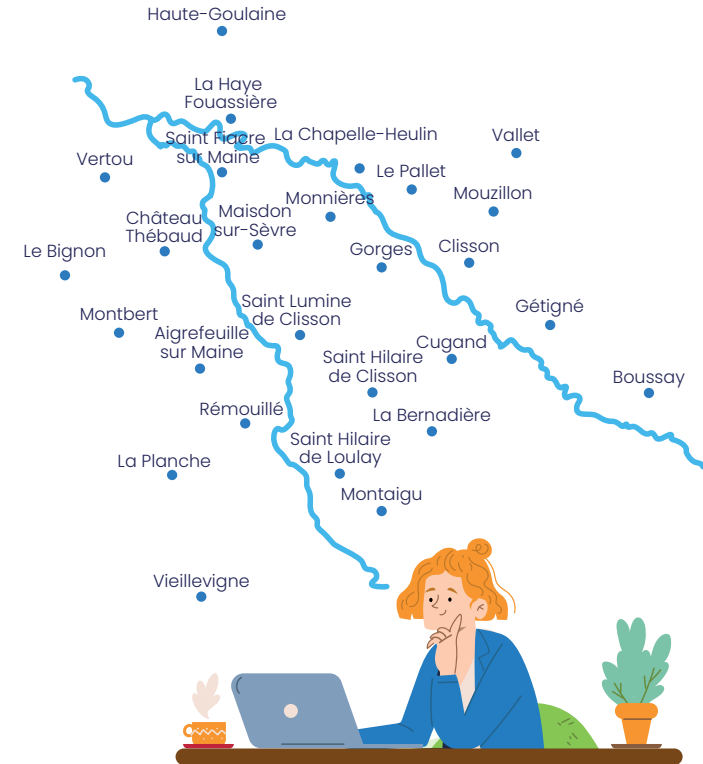
Une enquête du Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des conditions de vie révèle que 42 % des aidants vivent une situation conflictuelle soit avec la personne aidée, soit avec les autres aidants, soit les deux.

➤ **L'association CLIC souhaite pouvoir répondre à un besoin identifié sur le territoire de façon novatrice pour améliorer le quotidien des personnes âgées et de leur entourage en facilitant le dialogue.**


“ Mon épouse va entrer en EHPAD. Nous ne pourrons pas tout payer. Ça crée des tensions avec nos enfants. Comment faire ? ”

Auguste 89 ans

Territoire d'intervention



Coordonnées

 clicvalleedeclisson.fr

 07 50 56 75 64

Permanence téléphonique

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h15.

Rendez-vous de médiation

Du mardi au vendredi (Flexibilité des horaires).

“ Notre mère est malade et notre père s'épuise à s'occuper d'elle. Mais, elle ne veut pas entendre parler d'EHPAD. On a eu besoin d'aide pour en parler en famille. ”

Martine 65 ans

Pourquoi faire appel à la médiation ?

- Organisation du soutien à domicile
- Tensions préexistantes au sein de la famille, rendant les relations compliquées
- Mise en place d'une mesure de protection juridique
- Obligation alimentaire
- Entrée en EHPAD
- Succession

➤ **Ces situations concernent de nombreuses personnes chaque année.**

➤ **La médiation peut être un réel soutien pour vous aider à renouer le dialogue.**

La médiation familiale

C'est un professionnel diplômé d'État soumis à 4 principes déontologiques :

- La neutralité
- L'impartialité
- L'Indépendance
- La confidentialité

➤ **Un médiateur est sans pouvoir de décision.**

“ Nos parents vieillissent et ont besoin d'aide. On n'arrive pas à se mettre d'accord avec mes frères et sœurs. ”

Chantal 70 ans

Les objectifs de la médiation

- Renouer le dialogue au sein de la famille
- Apaiser les conflits
- Permettre à chacun de s'exprimer en toute sécurité
- Prévenir les risques d'épuisement des aidants
- Chercher ensemble des solutions concrètes d'organisation

Les étapes de la médiation

- Un rendez-vous d'information individuel ou collectif sans engagement pour chaque membre de la famille pour comprendre la médiation familiale et connaître précisément le cadre d'intervention

TARIF DE LA SÉANCE 15 € / PERSONNE

- Séance de médiation familiale dans un lieu neutre ou au domicile. Les séances durent d'1h30 à 2h.

TARIF DE LA SÉANCE : 40 €* /PERSONNE

➤ **Chaque membre peut stopper le processus de médiation quand il le souhaite.**

